



LE GALERIEN

Mai 2015

« Mensuel à périodicité variable de la section Solidaires Finances Publiques des Pyrénées Atlantiques »

Au sommaire :

- *Assemblée Générale du 14/04/2015.*
- *Compte rendu du CTL du 17/04/2015.*
- *Compte rendu du CHS-CT du 02/04/2015.*
- *Compte rendu du CDAS du 07/04/2015.*

Assemblée générale du 14 Avril 2015

Notre assemblée générale s'est tenue le 14/04/2015 à PUYÔO à l'Hôtel des Voyageurs. Environ 70 personnes s'étaient donné rendez-vous pour s'informer et échanger, avec la participation de Anne GUYOT-WELKE, du Bureau National, qui nous a fait un panorama de la situation de notre administration, avec notamment l'expérimentation des centres de contacts, les conséquences de la réforme territoriale, le dialogue social à la DGFIP et les perspectives d'actions.

Localement, notre secrétaire est revenu sur l'activité de la section 64 avec une présence active au sein de toutes les CAP, le CTL, le CDAS et le CHS-CT où nos élus défendent vos droits et les valeurs de notre syndicat. Cette assemblée générale s'est terminée par le traditionnel repas où plus de 50 personnes ont partagé ce moment convivial et chaleureux.

Compte rendu du CTL du 17/04/2015

L'ordre du jour de ce Comité Technique comportait la proposition de l'administration concernant les modifications des horaires d'ouverture des services, présentées pour la troisième fois.

- En ouverture de ce CTL nous avons lu la déclaration liminaire suivante :

Déclaration liminaire des élus de Solidaires Finances Publiques :

Monsieur le Président,

Pour la 3ème fois, le C.T.L examine le projet de réduction de l'amplitude d'ouverture des services au public présenté par la Direction.

Solidaires Finances Publiques réaffirme son attachement aux conditions d'exercice de la mission d'accueil, mission de service public essentielle aux Finances.

Depuis plusieurs années, les horaires d'ouverture des services au public sont en diminution régulière, dans le réseau comptable en particulier ;

- *Cette diminution est uniquement dictée par la rigueur budgétaire qui étouffe notre ministère en y supprimant des milliers d'emplois.*
- *elle est à l'opposé des besoins de l'usager, en demande croissante de proximité et de réception réelle par un agent des Finances :*

*le contact multi-canal, préconisé par la Direction Générale, ne réduit pas les flux, il les accumule.
- cette diminution, enfin, conduit inévitablement à la dégradation du service public rendu à l'usager et des conditions de travail des agents qui assurent la réception.*

La convocation d'un nouveau C.T.L sur ce sujet avait pour but, comme vous vous y étiez engagé, une réelle prise en compte de l'avis des agents.

Force est de constater que cette fois encore, c'est l'avis des chefs de service qui est privilégié, en contradiction avec le souhait majoritaire des agents sur plusieurs sites ; en effet, aucune proposition autre que celles des C.T.L précédents ne nous a été présentée dans les documents préparatoires, alors même que ces incohérences avaient motivé la tenue d'un nouveau C.T.L.

Les élus de Solidaires Finances Publiques dénoncent ce mépris de l'avis des agents consultés. Ils ne peuvent que s'opposer à toute diminution de l'amplitude des horaires d'ouverture des services au public, et continueront à exiger les moyens nécessaires à l'exercice de la mission d'accueil.

De plus, ils tiennent à exprimer la colère des agents face à une nouvelle provocation : après l'annonce de la modification de la répartition en 2015 de la « prime de performance », déjà rabotée en 2014, le gouvernement vient d'annoncer la suppression de l'indemnité exceptionnelle de compensation de la CSG : c'en est trop pour les agents, dans ce contexte de suppressions d'emplois et de gel du point d'indice depuis 5 ans !!

Nous sommes ensuite passés à l'ordre du jour. Le sujet des modifications des horaires d'ouverture au public étant présenté pour la troisième fois en CTL, nous avons demandé à la Direction des réponses concrètes aux interrogations que nous avons portées lors des précédents CTL.

Petit rappel : notre Directeur s'était engagé à consulter les agents avant de proposer une harmonisation (en fait une diminution) des horaires d'ouverture des services au public sur l'ensemble des départements.

Les failles de cette concertation, mal faite ou pas faite par endroits, ont motivé la tenue d'un 2ème CTL ;

Après amélioration de la concertation, c'est la manière dont l'avis des agents a été pris en

compte (carrément ignoré dans certains services) qui a révolté les représentants des personnels... et motivé la convocation d'un 3ème CTL :

L'avis majoritaire des agents et les propositions des chefs de service locaux étaient relativement concordants sur l'ensemble du réseau comptable ainsi que sur les SIE-SIP de Orthez et Oloron. (Il faut rappeler qu'une bonne partie des trésoreries de proximité avaient déjà vu leurs horaires de réception se réduire au fil des 2 dernières années).

Par contre, sur les « gros » sites du département (Pau, Bayonne, Biarritz), pourvus de services exclusivement affectés à la réception du public, les propositions des chefs de service locaux (fermeture de l'accueil une ou plusieurs demi-journées par semaine) étaient à l'opposé de l'avis majoritaire des agents concernés !!!

Pour ce 3ème CTL, convoqué pour remédier à ces incohérences, les documents de travail adressés aux Organisations Syndicales étaient identiques à ceux du 2ème CTL !!!

Devant l'agacement des OS, le président a reconnu que lui et son équipe n'avaient pas eu le temps d'avancer sur ce dossier ;

Il a décidé de reporter la discussion concernant les 3 « gros sites » à un CTL ultérieur, et n'a soumis au vote que le projet de réduction ou statu quo des horaires sur le réseau « gestion publique » et les SIE-SIP de Orthez et Oloron.

Fidèle à notre position constante depuis 2 ans, nous avons voté « contre » ce projet, refusant de cautionner tout recul du service public et de justifier ainsi les suppressions d'emplois insupportables, et rappelant notre position de principe, évoquée dans notre déclaration liminaire.

Pour la première fois sur ce point, l'ensemble des OS a voté « contre » ; ce vote « contre » unanime entraîne la convocation d'un nouveau CTL sur ce point : ce ne sera que le 4ème.....

Ce nouveau CTL se tiendra le 22 mai : 2ème présentation du volet ayant fait l'objet du vote « contre » le 14 avril, et examen d'un projet modifié dans le respect de l'avis des agents, nous l'espérons, pour les 3 « gros sites » à suivre....

Questions diverses :

Notre Directeur nous a rappelé son attachement et son respect envers les cadres, sentiment respectable, mais quand nous avons évoqué la pression, notamment statistique, que des membres de son équipe de Direction font peser sur ces mêmes cadres, notamment au niveau du dialogue de gestion, cela a jeté un froid. Pour nous il ne peut y avoir de double langage, un discours apaisant auprès des représentants du personnel, et une autre version dure pour les cadres.

Notre directeur M. NESA a pris note de notre propos et s'est engagé à rectifier le tir.

Fort de notre connaissance du terrain, notamment suite à nos visites très régulières des services, nous avons pu porter certaines demandes de nos collègues et dénoncer des dysfonctionnements flagrants ; notamment, sur Bayonne, le fiasco du dernier exercice de sécurité, et ce n'est pas faute d'avoir alerté la direction sur le sujet à de nombreuses reprises. La direction s'est engagée à solutionner le problème et à revoir dans sa globalité le sujet de la sécurité des biens et des personnes sur l'ensemble des sites.

Nous avons ensuite abordé le non remplacement de l'agent de service de Bayonne, parti à la retraite, avec des incidences en matière de courrier, entre autres, et notamment pendant la campagne.

La direction espère son remplacement au prochain mouvement de mutation, mais en attendant, a grassement octroyé... un mois de crédit d'auxiliaire pour parer au plus pressé !

Nous avons porté ensuite la demande des agents des SIE de Bayonne et Anglet d'être pourvu d'écrans de taille plus importante afin

de pouvoir optimiser l'utilisation de leurs très nombreuses applications informatiques.

La direction devrait bénéficier de crédits lui permettant de satisfaire cette demande, probablement pour la rentrée de septembre. Nous avons évoqué ensuite les difficultés matérielles des SIE de Pau (éclairage, nettoyage verrière, fuites, nuisances sonores....) ; la direction s'est engagée à faire le nécessaire, nous suivrons bien sûr le dossier.

En conclusion, nous avons demandé à notre directeur M NESA de s'engager à porter auprès du directeur général le souhait que la prime collective d'intéressement soit maintenue à la DGFIP dans son format actuel (comme à la Douane), la direction nous ayant en de multiples occasions collectivement félicités pour le travail accompli.

La reconnaissance du travail passe aussi par une gratification pécuniaire !

Notre directeur s'est engagé à porter cette revendication auprès des plus hautes instances de notre administration.

Compte rendu du CHS-CT du 02 Avril 2015

En ouverture de la séance, Daniel ROUAN nous a confirmé son départ ainsi que son remplacement probable en Septembre. Cyril GERME, inspecteur Santé et Sécurité au Travail, a fait valoir ses droits à la retraite, et il sera également remplacé en septembre, la difficulté étant de savoir si il s'agira d'une mutation ou d'un recrutement. Dans ce cas, le nouvel arrivant ne serait pas opérationnel immédiatement. Il devrait se former à sa nouvelle fonction et n'arriverait pas avant mars 2016.

S'agissant du 1^{er} CHS-CT après les élections professionnelles, il fallait adopter le règlement intérieur. Celui-ci prévoit la

désignation d'un secrétaire élu par les représentants des personnels, qui doit travailler en étroite collaboration avec l'administration et avec le secrétaire-animateur du CHS-CT. Son rôle est de coordonner les actions du CHS comme les enquêtes, les visites de postes, etc... Solidaires Finances Publiques est sur ce point en désaccord avec les autres Organisations Syndicales, qui ne veulent pas de cette organisation.

La note d'orientation pour 2015 nous a été présentée, avec un budget de 150668 € pour notre département.

Programme des projets acceptés à la DDFIP :

aménagement de postes (13)
plan d'évacuation au PRS
stores intérieurs à la trésorerie de Lacq
remplacement de moquette à la directions
stores intérieurs à la trésorerie d'Ustaritz
installation sanibroyeur à la trésorerie d'Orthez
rénovation WC au restaurant administratif de Pau
porte intérieure de séparation à la trésorerie de St Jean de Luz
création WC PMR au centre d'Orthez
achat de valises
renouvellement d'ouvrants à Bayonne

Programme Formations DDFIP :

conduite en situation difficile
audit conduite
sauveteur secourisme
formation extincteur
défibrillateur
habilitation électrique
serre-file et guide-file

Nous avons terminé la séance par l'examen les compte-rendus des exercices d'évacuation effectués sur les sites de Pau Orléans et Bayonne Vauban : les dysfonctionnements sont nombreux et peuvent avoir des conséquences très graves.

La direction s'est engagée à prendre les mesures correctives nécessaires : affaire à suivre !

Après plusieurs années de gel du budget d'initiative locale en matière d'actions sociales, les crédits alloués au département sont en baisse de 4% pour l'année 2015 et nous n'avons aucune visibilité pour les années à venir.

La régionalisation, qui avait été mise en sommeil suite à la forte mobilisation syndicale, revient en force, les prérogatives du délégué départemental se réduisent.

De plus, l'administration centrale souhaite recentrer l'activité des délégations sur la prévention et le conseil, au détriment du tourisme social par unique souci d'économie.

Malgré tout, pour cette année encore nous avons pu organiser diverses sortie (futuroscope , Bordeaux, et une sortie au stade d'eau vive pour les ados).

Nouveauté en 2015, la création d'une journée de préparation à la retraite qui a été très appréciée et qui sera probablement reprogrammée en 2017.

Le spectacle de l'arbre de Noël sera encore le cirque cette année, suite aux difficultés d'organisation rencontrées par la délégation ; pour autant, même si ce spectacle est de qualité, il n'a pas vocation à se pérenniser, nous y veillerons.

Autre nouveauté, c'est la mise en place de consultation en conseil en économie sociale et familiale, après contact avec les deux assistantes sociales, Florence Lucas pour le Béarn et Maité Discazeaux pour la Côte Basque.

Les deux assistantes sociales nous ont ensuite présenté leur rapport d'activité, elles ont rencontré 156 personnes avec les problématiques suivantes :

45 % pour la santé, 10 % pour la vie familiale, 18,5 % pour des problèmes budgétaires, 14,5 % pour la vie professionnelle, 11,5 % pour le logement.

N'hésitez pas à les contacter, quelque soient les difficultés rencontrées.